

RAPPORT DE VÉRIFICATION



OUEST UP
ZA DU GRAND GUELEN
RUE SAINTE ANNE DU GUELEN
29000 QUIMPER

EQUIPEMENTS DE TRAVAIL

Vérification avant mise ou remise en service

Type d'équipement	Désignation	Marque	Immat. porteur // Libellé client	Lieu de vérif. Emp lacement	Nb Obs	Non vérifié	Mise à l'arrêt préconisée
Appareil de levage	Chariot élévateur à conducteur porté	STILL	FB165386	Atelier	0		

Adresse d'intervention :
OUEST UP
ZA DU GRAND GUELEN
RUE SAINTE ANNE DU GUELEN
29000 QUIMPER

Mission réalisée le 19/11/25

Références SOCOTEC :
N° du rapport : 92420/25/5472
Date du rapport : 19/11/2025
N° d'affaire : 250192420000001
Désignation : OUEST UP - FB 165386
N° intervention : 92420251000000000822

Références Client :
Site : FB165386

 Aucune observation

2.1.3.0 - EDT913438

Agence Equipements Quimper

Pôle Eqts Bretagne - SOCOTEC EQUIPEMENTS - 6 Rue François Lemarie - 29000 QUIMPER
Tél. : (+33)2.98.90.37.37
Email : clients.eqts.bretagne@socotec.com
SOCOTEC EQUIPEMENTS - SAS au capital de 8.285.270 euros - 834 096 695 RCS Versailles
Siege social : Immeuble Mirabeau - 5 place des Freres Montgolfier
Guyancourt - CS 20732 - 78182 Saint Quentin-en-Yvelines Cedex - FRANCE - www.socotec.fr

Vérificateur : **M ROUDAUT Xavier**
Nombre de pages : 4



Accréditation SOCOTEC Equipements
n°3-1593
Liste des implantations et portée
disponibles sur www.cofrac.fr

COMPTE-RENDU DE FIN MISSION

En fin de mission, un compte-rendu verbal reprenant les informations essentielles de la vérification a été réalisé par l'intervenant SOCOTEC auprès de M. GUERCI Frédéric.

MODALITES DE LA VERIFICATION

Accompagnateur : M. GUERCI Frédéric

Le contrôle a été effectué conformément aux exigences réglementaires ou contractuelles :

- par l'examen visuel des parties accessibles ou rendues accessibles à la demande du vérificateur ;
- par des essais de fonctionnement ;
- l'examen du montage et d'installation pour les équipements installés à demeure ;
- par des épreuves pour les appareils ou accessoires de levage concernés.

La liste des points de vérification figure en annexe du présent rapport.

VERIFICATION DE L'EQUIPEMENT

1. IDENTIFICATION DE L'EQUIPEMENT

Désignation	Chariot élévateur à conducteur porté
Constructeur / Marque	STILL
Type	RX 20-18
Numéro de série	516213B00692
N° ou repère client	FB165386
Année de fabrication	2011
Marquage	CE

2. CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DE L'EQUIPEMENT

Hauteur maxi de levage (m)	5,92
Configuration	Mât triple / Conducteur porté (assis)
Source d'énergie	Electrique
Equipement de préhension ou de support de charge	Tablier écarteur de fourches
Repère de l'équipement de préhension	Tablier écarteur BOLZONI type KS20 YKA n°C4752
Suspentes	Chaînes latérales à mailles jointives 2x3 (pas de 19,05 mm) Chaîne centrale à mailles jointives 4x4 (pas de 25,4 mm)
Charge Maximale Utile (CMU) - Capacité maximale - Abaque (Extraits)	1450 kg / Centre de gravité : 0,5 m / Hauteur : 4,42 m 1120 kg / Centre de gravité : 0,5 m / Hauteur : 5,92 m 1320 kg / Centre de gravité : 0,6 m / Hauteur : 4,42 m 1020 kg / Centre de gravité : 0,6 m / Hauteur : 5,92 m

3. DISPOSITIFS DE SECURITE PRINCIPAUX PRESENTS

Surveillance de la pression hydraulique	Limiteur de pression général
Survitesse de descente de la charge	Limiteur de débit
Interdiction d'emploi des appareils mobiles aux personnes non autorisées	Clé de contact amovible
Détecteur de présence du conducteur au poste de conduite	Détection par le poids du conducteur sur le siège pourvu d'un capteur et autorisant certains mouvements
Dispositif de retenue du conducteur sur son siège	Ceinture de sécurité ventrale
Frein de parking	Frein
Avertisseur(s)	Sonore
Avertisseur asservi au déplacement et/ou recul	Lumineux (feux à éclats) + Sonore en recul

4. CONDITIONS PARTICULIERES DE VERIFICATION

Nature de la vérification	Vérification avant remise en service
Réglementation prise en référence	Arrêté du 01/03/2004 (modifié) et article R4323-28 du Code du Travail
Demandeur	Mainteneur / Loueur
Motif de la vérification	Transformation importante d'organes essentiels (installation d'un tablier écarteur de fourches)
Temps nécessaire à la vérification	Temps de mise à disposition de l'appareil adapté à la vérification
Documents nécessaires à la vérification	Aucun document nécessaire pour la vérification
Accompagnement nécessaire à la vérification	Personnel assurant la conduite et la manoeuvre de l'appareil présent
Charges et leurs moyens de manutention nécessaires à la vérification	Charges et moyens de manutention mises à dispositions présentes
Zone d'essai sécurisée nécessaire à la vérification	Conditions de sécurité adaptées à la vérification
Moyens d'accès nécessaires à la vérification	Moyens d'accès présents adaptés à la vérification
Lieu de vérification / Emplacement	Atelier
Notice d'instructions (Montage et Installation)	Présentée

5. CONDITIONS DE REALISATION DES EPREUVES

Origine des coefficients d'épreuves	Réglementation " CE ", par défaut de communication de ceux éventuellement définis par le fabricant
Coefficient d'épreuves statiques	1,25
Coefficient d'épreuves dynamiques	1,1

6. EPREUVE STATIQUE

Charge d'épreuve	1812 kg
Durée	1 h
Positionnement(s) de l'équipement et/ou de la charge	Charge positionnée sur les fourches
Configuration de l'équipement (portée, angle, mouflage, stabilisateurs,...)	Centre de gravité : 0,5 m Hauteur : 4,4 m
Déformation après dépose	Aucune déformation résiduelle constatée

7. EPREUVE DYNAMIQUE

Charge d'épreuve	1595 kg
Positionnement(s) de l'équipement et/ou de la charge	Centre de gravité : 0,5 m Tous mouvements de levage (montée/descente) et translation

8. RESULTAT DE LA VERIFICATION

Les vérifications réalisées dans les limites de la présente mission n'ont pas relevé d'anomalie ou défautuosité.

ANNEXE 1 : Liste des points de vérification des équipements de travail (EdT)

Les vérifications réalisées par SOCOTEC en sa qualité d'organisme tierce partie permettent de répondre aux exigences réglementaires prises en référence et rappelées pour chaque équipement dans le chapitre « Conditions particulière de vérification ».

La vérification a porté sur :

- l'état de conservation et de fonctionnement des points suivants¹, dans la limite de la nature de l'équipement de travail et des dispositifs dont il est pourvu lors de notre vérification ;
- l'examen du montage et d'installation pour les équipements installés à demeure ;
- les essais en charge et les épreuves statiques et dynamiques lorsque les équipements de travail sont concernés ;

La vérification ne comporte pas l'examen d'adéquation des équipements.

Accès installés à demeure	Equipement pneumatique
Accès au(x) poste(s) de conduite	Equipements pneumatiques
Accès au(x) support(s) de l'appareil	Liaisons et raccordements
Autres accès pour entretien, vérification	Pression
Chemin de roulement - Supports	Filtres / Echappements
Voie de roulement, rails	Equipement thermique
Poteaux, corbeaux, potence, ancrages	Moteur
Assise, scellement, réaction aux appuis	Réservoir de carburant
Butoirs, amortisseurs	Bouteille de gaz
Ancrages , amarrage , haubannage	Protection des éléments mobiles du moteur
Mise à la terre de la voie	Protection contre les brûlures (échappement, ...)
Châssis - Ossature - Structure - Porteur	Poste(s) de conduite
Assemblages, liaisons, fixations	Implantation
Châssis - Porteur - Ossature – Structure – Poteaux/mâts	Constitution, fixations, plancher
Mâts, flèche, contre flèche	Protection contre les chutes de hauteur
Plaque de dérive	Protection du conducteur (toit, FOPS, ROPS, ...)
Organes de roulement (pneumatiques, chenilles, ...)	Protection contre les risques mécaniques
Chasse-objets ou dispositif équivalent	Plate-forme rabattable
Stabilisateurs et leurs dispositifs de maintien	Visibilité (vitrages, essuie-glace, rétroviseurs, miroir, ...)
Lests ou contrepoids	Extincteur en cabine ou sur l'appareil
Mécanismes	Siège et ceinture de sécurité
Groupes motoréducteurs	Chauffage - Éclairage
Systèmes vis/écrou	Organes de service
Systèmes pignon-crémaillère/couronne/chaîne	Organe de mise en marche
Autres organes de transmission et d'accouplements	Organe d'arrêt général et d'arrêt au poste de travail
Freins des mouvements concourant au levage	Organe(s) d'arrêt d'urgence
Freins des mouvements horizontaux / translation / orientation	Dispositif limitant l'utilisation
Autres freins ²	Poste de dépannage ou de sauvetage
Organes mobiles de transmission et leurs protections	Commandes à distance
Mécanisme de réglage d'assiette	Autres organes de service (boutons poussoirs, ...)
Suspentes - Tambours - Poulies	Dispositifs d'alerte et de signalisation
Dispositifs de préhension et support de charge	Dispositifs de signalisation (Voyants, afficheurs, ...)
Moufles – crochets – Linguets de sécurité	Dispositifs d'alerte (visuels, sonore, ...)
Fourche, Godet, pince, éperon, potence, grappin	Avertissements / consignes
Electroaimant, préhension par le vide (ventouses, ...)	Dispositifs de sécurité
Supports de charge	Dispositifs contrôlant la descente des charges (limiteurs de course, de relevage, d'orientation, dispositifs anticollision, dispositifs parachutes, ...)
Habitacle, panier, nacelle	Dispositifs limitant les mouvements de l'appareil
Autres dispositifs de préhension	Contrôle de dévers, d'inclinaison / synchronisation
Dispositif lié à la défaillance d'énergie	Système anticollision ou équivalent
Equipement électrique	Limiteur/indicateur de charge / moment / capacité
Enveloppes (coffrets, armoires, boîtier, ...)	Dispositifs de sécurité spécifiques²
Equipements électriques	Dispositifs d'isolation et de dissipation des énergies
Liaisons et raccordements	Eclairage incorporé à l'appareil
Interconnexion des masses métalliques	
Equipement hydraulique	
Equipements hydrauliques	
Liaisons et raccordements	
Niveaux / Pression	
Filtres	

¹ La liste est donnée à titre indicatif et ne peut être retenue comme la liste exhaustive des points de vérification

² La nature de ces organes et dispositifs spécifiques est indiquée dans le descriptif de chaque équipement de travail vérifié.